

droit à leur amitié. La France, en lui tendant une main amicale peut, avec son parti particulier, aider cette nation à entrer dans cette voie du progrès dont les Persans éprouvent l'impérieuse nécessité. Depuis qu'il existe à Paris une légation de Perse en permanence, on a vu aller à Paris plus de dix marchands persans, et, depuis dix-huit mois seulement, ils ont fait pour deux millions d'affaires en draps d'Elbeuf.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Saint Pétersbourg, 20 avril.

On mande de Nice ce matin, que le Grand-Duc héritier n'a pas dormi de la nuit, qu'il a été en délire ce matin, que l'inflammation du cerveau augmente et que le pouls et la chaleur du corps diminuent. - On attend les docteurs Pirogow et Oppolzer.

Nice, 21 avril 11 heures matin.

La soirée d'hier donnait beaucoup d'inquiétudes. La nuit a été meilleure; le Grand-Duc a dormi. L'Empereur Alexandre est attendu demain à midi.

Bruxelles, 21 avril.

Le Nord publie un télégramme de Saint-Pétersbourg annonçant que le général Mourawieff reste gouverneur de la Lithuanie et de la Russie Blanche.

Berlin, 20 avril, soir.

Le conseil des ministres tenu hier, a discuté la question des Duchés. On assure que des résolutions ont été prises relativement à l'exécution de l'ordre royal du 3 avril pour le transfert de la station navale de Dantzig à Kiel, et la réalisation du programme prussien, antérieurement arrêté, pour le règlement de la question de succession.

Athènes, 20 avril.

Le roi, accompagné du comte Sponneck, est parti hier pour visiter les provinces orientales du royaume. On se prépare pour les élections. La tranquillité est parfaite.

Constantinople, 20 avril.

Hier, a paru un hatt impérial qui crée un conseil privé, composé des chefs des départements et des administrations. Les séances de ce conseil seront hebdomadaires et auront lieu sous la présidence du Sultan.

On assure qu'une loi importante sera prochainement promulguée pour la conversion en franc-Alen de toutes les forêts, jardins et plantations qui sont actuellement en Yacouf.

Cette mesure serait considérée comme un commencement de sécularisation de toutes les propriétés des mosquées de l'empire turc.

Turin, 20 avril, soir.

Chambre des députés. - Discussion du projet de loi sur la suppression des corporations religieuses.

La commission insiste pour que la discussion s'engage sur ce projet.

Le baron Ricasoli parle dans le même sens; il croit que le gouvernement doit résoudre la question ecclésiastique.

Le garde des sceaux défend le projet ministériel.

La chambre décide de discuter sur le projet ministériel.

Dans sa seconde séance, la chambre continue la discussion sur les projets financiers.

Le Sénat commence la discussion du Code pénal.

Madrid, 20 avril, soir.

Sénat. - Le général Prim explique que le parti progressiste a renoncé momentanément, à son attitude d'abstention à cause de la gravité des débats; il croit que les heures du ministère sont complètes, parce que la souveraineté de l'Espagne ne peut pas s'appuyer sur un ministère qui a commis un tel abus de la force armée.

M. Gonzalez Bravo déclare que tous les ministres acceptent la responsabilité des faits, parce que derrière la manifestation des étudiants se cachent les meneurs d'un parti révolutionnaire qui voudrait attaquer même le trône et la dynastie.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le n° 11 du Recueil des Actes administratifs de la préfecture du Nord contient :

I. - Une circulaire concernant le décès de militaires des troupes de la marine, des marins et autres agents, et l'avis à donner aux familles de la réception des actes dans les mairies.

II. - Une circulaire relative au concours d'admission en 1865, à l'école du service de santé militaire de Strasbourg.

III. - Un arrêté portant que la deuxième session des conseils municipaux du département s'ouvrira du 5 au 10 mai

prochain et sera close le dixième jour après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

IV. - Un arrêté relatif aux fournitures à faire pour l'année 1864 aux militaires détenus dans les prisons du département.

V. - Un avis annonçant que le 49<sup>e</sup> volume de la collection des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi du 3 3 juillet 1844, vient de paraître.

Le n° 12 contient :

I. Une circulaire relative à la formation du contingent de la classe de 1864.

II. Un arrêté concernant la sous-répartition entre les soixante cantons du contingent de 3,152 hommes assigné au département du Nord sur la classe de 1864.

III. - Un arrêté fixant l'itinéraire du Conseil de révision pour l'examen des jeunes gens de la classe 1864, dans le département du Nord.

(Nous avons publié ces derniers arrêtés dans notre numéro de vendredi).

M. Iguel, l'habile sculpteur qui vient de terminer le buste de Jacquart, est depuis quelques jours en notre ville; il vient préparer les éléments nécessaires à l'exécution du bas-relief destiné au fronton de la chapelle de l'hôpital Napoléon.

Nos lecteurs se rappellent que le conseil municipal, dans sa séance du 30 mars, a voté à l'unanimité le modèle de ce bas-relief, dont la composition est très-remarquable.

Le buste de Jacquart se trouve exposé au Salon de 1865; il sera envoyé à Roubaix aussitôt après la fermeture; il a été commandé par le Ministère de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts et donné au Musée de la ville de Roubaix.

Une très belle photographie du buste de Jacquart a été offerte à M. le maire de Roubaix par M. Iguel.

Nous avons vu cette photographie, et avant que nous pouvons en juger, l'œuvre du sculpteur répondra dignement à ce qu'on était en droit d'attendre de son remarquable talent.

La Commission de Saint-Joseph-des-Champs a décidé avant-hier, à l'unanimité, qu'elle solliciterait de M. le préfet, l'autorisation d'établir des lectures publiques dans l'établissement, le jeudi de chaque semaine. Les programmes seront publiés dans le Journal de Roubaix.

Nous rappelons que c'est lundi qu'aura lieu, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, le deuxième concert d'abonnement donné par la Société Orphéonique. Nous reproduisons plus loin le programme.

Le beau temps se maintient malgré les sinistres prédictions du successeur de Mathieu de la Drôme et l'ouverture de la foire attire déjà de nombreux étrangers dans notre ville.

Les spectacles forains ne sont pas aussi nombreux qu'ils l'étaient les années précédentes; le Cirque de M. François Loisset et le Théâtre des Enfants célèbres, dirigé par M. Delhaye, nous paraissent seuls appelés à obtenir la faveur du public.

Nous arrivons à une époque de l'année où l'on ne saurait prendre trop de précautions hygiéniques. Les premiers jours de soleil sont dangereux. Toute transition brusque fatigue l'organisme. Le corps a besoin de s'accoutumer absolument comme si on l'avait transporté dans des pays chauds; il est donc bon de recommander aux personnes malades d'éviter de s'exposer au soleil d'avril.

Les vieillards et les enfants ont le grand tort de se promener précisément dans les endroits plus échauffés par les rayons solaires. C'est rechercher la maladie au lieu de la chasser.

Le régime alimentaire doit être aussi modifié au printemps. Il faut diminuer les rations en viande et surtout en viandes grasses, et manger de préférence les légumes rafraîchissants. L'estomac à quelque peine à digérer à cette époque critique on doit le stimuler à l'aide de boissons spéciales, avec de l'eau de seltz, avec un peu de carbonate de soude dissoute dans de l'eau de table.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 15 au 21 avril 1865 inclus.

#### NAISSANCES.

38 garçons et 20 filles.

#### MARIAGES.

Du 19 avril. - Entre Louis-Liévin Malfait, épicière, et Marie-Adèle Béghin, couturière. - Joseph-Auguste Dumortier, charcutier, et Lucie-Françoise Vandecastelers, charcutière.

#### DÉCÈS.

Du 15 avril. - Amélie-Jacobine-Joseph Pauwels, 47 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Motte, au Triex-St-Joseph. - Catherine Dubrulle, 50 ans, cabaretière, épouse d'Edouard Farvacque, Place de la Liberté. - Florine Joseph Desbuquois, 20 ans, soignesse, épouse de Louis Liévin, rue de la Croix.

Du 16. - Eugène Kriek, 40 ans, fleur, époux de Jeanne Verbeke, au Pilon. - Alfred-Edouard Otray, 10 ans, sans profession, rue de l'Avocat. - Joséphine Gogu, 36 ans, ménagère, épouse de François Ghesquier, à l'Époule.

Du 17. - Louis Salembier, 30 ans, tisseraad, célibataire, à l'Hôpital Napoléon. - Gédéon-Désiré Hagnet, 18 ans, bobineux, célibataire, rue du Chemin de Fer. - Jean-François Duhamel, 67 ans, rentier, époux d'Apollonie Joseph Delplaque, rue de Toucoing. - Henri Joseph Duboutant, 48 ans, Tisserand, époux de Sophie Joséphine Dujardin, rue du moulin de Roubaix. - Marie Rosa Leclercq, 29 ans, ménagère, épouse de Nicolas Mas, à l'Hôpital Napoléon. - Maria Joseph Grimont, sans profession, au chemin des cou-teaux.

Du 18. - Antoine François Joseph Védal, 79 ans, journalier, veuf de Reine Joséphine campion à l'Hospice. - Rosalie Catry, 21 ans, Célibataire, Soignesse, à l'Hôpital. - Pierre Soudart, 64 ans, fleur, époux de Virginie Meme à l'Hôpital.

Du 19. - Pauline Hortense Laurent, 14 ans, sans profession, rue des Longues-baies. - Angélique Joséphine Desmons, 40 ans, ménagère, épouse de Jean François Joseph Hennion, à l'Hôpital. - Euphrasine Joséphine Augustine Poulain, journalière, célibataire rue St-Jean.

Du 21. - Angélique Joséphine Desreux 52 ans, rentière, épouse de Philippe Henri Joseph Jovenelle, rue de la Brasserie. Plus il est décédé 11 garçons et 14 filles au dessous de l'âge de 10 ans.

### COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 21 le 22 hausse baisse  
3% ancien 67,60 67,65 5 0 0  
& 1/2 au compt. 96,00 96,05 5 0 0

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

#### CULTURE DU COTON EN ALGÉRIE.

Les événements qui se précipitent en Amérique semblent faire pressentir la fin prochaine de la terrible lutte dont le contre-coup a réagi si péniblement depuis quatre années sur le marché européen. Mais en supposant la paix prochaine, il n'est pas probable que la culture du coton aux Etats-Unis reprenne de longtemps son ancienne activité. Les nouvelles, si graves qu'elles soient, qui nous arrivent de New-York, ne doivent donc pas nous faire oublier l'intérêt qui s'attache à la production colonnière dans notre colonie algérienne, production qui tend à prendre un développement notable.

Le coton cultivé avant 1840 dans notre colonie, ne figure qu'à partir de 1853 dans les tableaux du commerce algérien. L'exportation de ce coton débute à 4,301 kilogrammes en 1853 et s'élève progressivement à 12,369 kil. en 1854, à 81,893 kil. en 1855, à 104,000 kil. en 1858, à 149,000 kil. en 1860, à 297,000 kil. en 1861, à 376,000 kil. en 1864.

Bien que la récolte 1864-1865, qui a été de beaucoup la plus forte, ne figure pas dans ces relevés, la progression est manifeste et ne peut laisser aucun doute sur la conquête sérieuse et définitive de ce textile par les colons algériens. Tout au moins la parfaite aptitude du sol et du climat de l'Algérie est un fait absolument hors de conteste, puisque les colons algériens trouvent en France, et même en Angleterre, le prix commercial des plus belles sortes américaines de la même catégorie en longue soie et en courte soie.

Les superficies cultivées en coton dans notre colonie représentent un total de 3,016 hectares. La moyenne du prix commercial sur les marchés de Marseille, le Havre, Lille et Mulhouse est de 10 fr. le kilog. La plus grande partie du coton algérien vient de la province d'Oran. On évalue à plus de cent mille hectares l'étendue des terres algériennes annuellement cultivables en coton. Le journal l'Economiste français, auquel nous empruntons ces détails statistiques, calcule que dans dix ans d'ici l'Algérie sera, après l'Angleterre, le plus important débouché de la France.

D'après les renseignements émanés de l'administration, le développement de la production cotonnière s'est élevé, en deux ans, de 60 hectares à 490, dans l'Edough et la plaine l'Oued-el-Asseb, dans la province de Bone.

Les Arabes d'une partie de notre arondissement, lisons-nous dans la Seybouse, se livrent aujourd'hui avec ardeur à cette culture, non-seulement à cause de la valeur de son produit, mais aussi et surtout peut-être parce qu'elle leur procure les avances dont ils ont besoin, sans recourir à l'usure, ce corrompant dévorant, comme dit le poète anglais.

Il est vrai que, dans les premiers marchés faits avec eux, la part de l'Européen était un peu forte; mais la rivalité des intermédiaires a amené des améliorations.

Ainsi l'avance de l'Européen était d'abord de 80 fr. par hectare et sa part dans la récolte de moitié. Aujourd'hui, cette avance monte à 100 fr. et le bailleur de fonds ne se réserve plus guère que le tiers ou même le quart de la récolte. Quelques-uns fournissent en outre des charrettes et d'autres instruments aratoires perfectionnés.

La dernière récolte a été mauvaise. La saison défavorable et la baisse des cotons en ont sensiblement amoindri les résultats et cependant les avances faites aux Arabes ne s'en sont moins élevées à plus de 135 mille fr. qui ont répandu une certaine in-

sance parmi des populations généralement misérables. Les conséquences de ce bien-être relatif se sont tout de suite fait sentir. Dans la plaine de la misère n'a pas eu de contre-poids et la misère a été plus que jamais le bémol de la prospérité; dans l'Edough et l'Oued-el-Asseb, il a augmenté de moitié. Or, le bémol, c'est le thermomètre de la prospérité des individus.

### BOURSE

Havre, 20 avril, 3 heures 55.

Liverpool 20,000 balles de vente avec nouvelle hausse.

Ici le marché excité et très ferme avec tendance à la hausse.

Havre, 2 heures 40 m.

Liverpool 15,000 balles de ventes.

Hausse 1/2 d. sur les cotons longs.

Prix renchérissant pour les autres sortes.

Ici environ 5 francs de hausse.

Marseille, 2 heures 55.

Affaires actives. - Prix toujours referrissant. - Jumel B O disponible fr. 167,50 à 170.

Impossible de coter le livrable faute de vendeurs.

HAVRE. - Cotons. - Voici d'après le Courrier du Havre le résumé des opérations pendant les deux derniers jours :

Jouir. - Nous avons une bonne demande pour la filature, et les prix se sont élevés de plus en plus. On a encore payé 2 fr. 50, et souvent même 5 fr. de hausse pour partie des affaires traitées.

Les ventes à quatre heures et demie vont à 950 b., et la dépêche excitante de Liverpool qui nous arrive va devoir faire continuer le mouvement ce soir.

Vendredi. - Les affaires se continuaient hier au soir, comme nous le disions, après reçu de la dépêche stimulante de Liverpool, et les prix se tenaient de plus en plus.

Aujourd'hui, le mouvement de reprise fait des progrès, et avec une demande assez active pour la filature, et souvent par gros lots, nous avons encore de la hausse à signaler, soit environ 3 fr. 50 et même parfois 5 fr., sur les cotons de l'Inde, surtout les bonnes sortes qui se font chaque jour plus rares. Les cotons longs sont délaissés et ne participent pas à l'amélioration. Cette après-midi, au reçu de stimulantes d'espèces anglaises, les vendeurs ont encore élevé leurs prétentions, d'autres même ont retiré leur coton de la vente, ce qui a modéré le mouvement.

En somme, avec les ventes remontant à hier soir, nous notons 1,860 b. à quatre heures et demie.

Il a dû, en outre, se faire quelques Chine sur juin, à 102 fr. 80. On tient le Madras mai 115 fr.

MANCHESTER. 18 avril. - Le marché aux filés pour l'exportation a été très calme, il s'est fait néanmoins quelques affaires à environ 1 d. de baisse sur mardi dernier, mais à la clôture il ne paraissait y avoir que peu de disposition à opérer. Pour la consommation, par contre, le ton a été meilleur et il y a eu, paraît-il, une bonne demande, l'opinion parmi les acheteurs étant que les prix ont atteint leurs plus basses limites. Les prix demandés ont été à peu près ceux courant jeudi dernier.

Pour les tissus, les nouvelles d'Amérique déjà prévues n'ont pas eu l'influence qu'elles auraient pu avoir, elle ont seulement un peu arrêté les achats, mais hier et aujourd'hui il y a des dispositions à reprendre les affaires; il y a évidemment de grands ordres sur le marché, et ceux qui les ont en main semblent disposés à traiter. Jusqu'à présent, les offres ont été très basses, mais les manufacturiers sont trop engagés pour s'y soumettre, en sorte qu'il ne s'est fait que fort peu de chose, mais il n'est pas improbable que les affaires reprennent avant peu, et à des prix sans nouvelle baisse sensible sur les précédents.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 21 avril 1865.

Le Czar a traversé Paris ce matin à onze heures. L'Empereur est allé à sa rencontre à la gare du Nord. Le Czar s'est arrêté pendant 10 minutes dans le grand salon de réception de la gare, où Sa Majesté a présenté ses deux fils à l'Empereur et à la princesse Mathilde; puis les deux souverains sont remontés en wagon pour gagner par le chemin de fer de ceinture la gare de Lyon. L'Empereur des Français a quitté le Czar qui est parti à toute vapeur pour Nice, où il compte arriver demain entre onze heures et midi. Sa Majesté, malgré quelque temps d'arrêt, aura parcouru les 4 mille kilomètres qui séparent Saint-Pétersbourg de Nice en 3 jours et demi.

M. le baron de Budberg, qui était arrivé hier soir à Paris pour recevoir son souverain, est reparti avec le Czar pour Nice.

M. le comte de Nolte, ambassadeur de Danemark à Paris, est également parti pour Nice.

Le prince de Demark arrivée à Strasbourg hier, après le départ du train express qui l'a amené à Paris spécialement pour Nice où il sera demain.

Le départ de l'Empereur pour l'Algérie est confirmé. Sa Majesté passera une saison aux eaux de Hammam-Meskoutin. Un journal assure que dès son arrivée en Afrique l'Empereur adressera une proclamation aux tribus indigènes.

On assure que pendant l'absence de l'Empereur, l'Impératrice présidera le conseil des ministres, suivant l'usage adopté depuis la guerre d'Italie. C'est à tort qu'un journal belge prétend que cette fonction sera dévolue au prince Napoléon, comme vice-président du Conseil privé. S. A. I. qui passe une saison à Gastein en Suisse, et qui se rendra après à Naples pour l'inauguration des chemins de fer polono-allemands, ne sera de retour à Paris que vers le milieu du mois prochain.

On a vu beaucoup de paroles qui auraient été adressées lundi dans un dîner des Tuileries par l'Empereur à Mgr l'archevêque de Paris et qui confirmeraient pleinement les assurances récemment portées à la tribune au sujet de l'inviolabilité du territoire pontifical.

Les vacances de Pâques suspendent seulement les délibérations publiques du Corps législatif. Les travaux des commissions de gouvernement ne sont pas interrompus. M. le ministre du Budget qui s'assemble plusieurs fois par semaine, même au terme de ses vacances, a décidé que le rapport pourra être lu au Sénat public vers le 15 mai prochain.

Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. de Lavalette, vient d'adresser aux préfets une circulaire qui a pour but d'appeler l'attention des fonctionnaires placés à la tête de l'administration départementale sur la nécessité pour eux et pour les sous-préfets, d'étudier de près les moindres intérêts des localités et de ne pas se limiter dans les cantons, exclusivement pour les opérations du recrutement.

Le ministre fait remarquer qu'il n'est pas de petite importance pour les intérêts de l'Etat, et qu'une simple question d'ajournement qui est pour l'administration une pure affaire de détail, préoccupe souvent bien plus le citoyen qu'elle concerne que les grandes affaires d'un caractère d'ordre général. L'observation est vraie et les recommandations qu'elle inspire au ministre sont parfaitement justes.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui en assemblée générale. On a fait plusieurs rapports de pétitions.

L'opposition vient de formuler plusieurs amendements sur la loi proposée concernant les crimes et délits commis par des Français, à l'étranger. Elle ne pourrait, d'après l'un de ces amendements, s'appliquer aux crimes et délits politiques.

Le rapport sur la loi des chèques confié à M. Darimon se tardera pas à paraître. Il est déjà à moitié écrit et sera présenté à la Chambre, à sa rentrée.

La loi sur la contrainte par corps dont on n'avait pas encore l'exposé des motifs à la Chambre, ce qui inspirait quelques inquiétudes et faisait demander par plusieurs personnes si le gouvernement le retirait, vient de sortir du Conseil d'Etat. Elle a été envoyée hier, texte et exposé au Corps législatif et sera distribuée à cette assemblée probablement lundi avant sa séance, en comité secret.

Le procès intenté à M. Joly, avocat, pour contravention à la loi sur le colportage est venu aujourd'hui à la 6<sup>e</sup> chambre du tribunal de la Seine. Le prévenu a présenté tout-même un défendeur au moment où je vous écris, l'arrêt n'est pas encore rendu.

Ce n'est que dans la seconde quinzaine de mai que le maréchal Bazaine rentrera en France.

On assure que les compagnies de chemins de fer ont été invitées à presser l'exécution de leurs divers projets de lignes, afin de venir en aide aux classes ouvrières, par suite du ralentissement des affaires dans un grand nombre de localités.

La semaine prochaine aura lieu à Paris un banquet des médecins homéopathes pour l'anniversaire de la naissance du docteur Hahnemann.

On s'attend à recevoir d'une heure à l'autre l'annonce de la mort du Grand-Duc héritier de Russie.

La quête faite dans les églises de Paris, le jour de Pâques, pour le denier de Saint-Pierre a produit des sommes considérables. On a recueilli 25,000 fr. à Sainte-Clotilde, 18,000 à Saint-Sulpice, 12,000 à la Madeleine, à Saint-Thomas-d'Aquin, à la fin de la quête, on a trouvé un petit paquet de douze billets de mille francs de la Banque. Les ensemble, avec un panier sur lequel était écrit : Pour le Pape, a été remis à la caisse de la Banque.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.